

# Concertations territoriales Musiques Actuelles en Normandie

## Réunion #1 – Calvados à Lisieux

Jeudi 14 septembre 2017 – 14h30 à 17h30

### Ordre du jour

1. Introduction : rappel du contexte, des objectifs et méthode de travail ;
2. Présentation des participants ;
3. Le processus de concertation territoriale ;
4. Le diagnostic ;
5. Qualifier le territoire ;
6. Les activités de la filière ;
7. Structuration collective ;
8. Suite du processus

### Présents (détails en annexe)

- Musikoblokos, Emmanuelle Renouard
- Le Cargö, Stéphane Bruscolini
- La Machine à sourds, Thierry Vallette
- Le Doc, Fannette Marty Horstmann
- Mosaïc, Joris Frochot
- Le FAR, Bénédicte Lepennec
- Département du Calvados, Christine Izzo
- Art Syndicate, Julien Costé
  
- Animateurs : Marina Parks (RMAN) et Sébastien Cornu (consultant)
- *Excusés / absents* : Le doigt dans l'oreille du chauve, Normandie Musique Productions (Margot N'Guyen, Catherine Touillon), La ferme du Bessin (Guillaume Chevillard, Samia Chehab)

En introduction, Marina (RMAN) informe du processus de concertation mis en œuvre par le réseau RMAN (cf. note méthodologique téléchargeable <http://www.reseau-rman.com>).

Suite à la fusion des régions en Normandie en 2016, l'Etat et la Région ont souhaité qu'un état des lieux sur la filière Musiques Actuelles soit réalisé par le FAR, complété par une démarche de concertation par bassins de vie mise en œuvre par le réseau RMAN. Ceci afin de créer une perspective dynamique, collaborative et collective des acteurs des musiques actuelles du territoire.

2 grands objectifs du processus sont :

- Diagnostic et cartographie régionale MA (FAR) : favoriser l'interconnaissance (entre acteurs, pouvoirs publics...) et mieux appréhender la dimension socio-économique des acteurs.
- Concertation des acteurs (RMAN) : organiser la parole collective et un dialogue constructif entre les acteurs, et co-construire avec les collectivités la politique en faveur des MA.

Les concertations mises en œuvre par RMAN se déroulent en deux phases sur la saison 2017-2018 :

1. septembre à décembre 2017 : 2 réunions par territoire (7 bassins de vie ont été définis) afin de « favoriser l'interconnaissance » entre les acteurs, et de définir les thématiques

prioritaires à travailler. Une réunion de synthèse régionale avec les acteurs le 29 novembre, et une plénière régionale de présentation le 19 décembre concluront cette première phase ;

2. La seconde phase est prévue sur le premier semestre 2018, visant à « approfondir les constats, définir et aller plus loin sur les enjeux, faire des propositions » (3 à 4 réunions par bassin de vie).

La démarche vise l'intégration des propositions des acteurs aux politiques publiques régionales (DRAC, Région, et CNV) à un moment où la Région Normandie redéfinit ses dispositifs, et où le CNV met en œuvre des contrats de filière en région.

En complément, Sébastien souligne les enjeux territoriaux, sectoriels et de politiques publiques à articuler :

- **Enjeux territoriaux**
  - améliorer l'interconnaissance des acteurs sur les bassins de vie ;
  - identifier l'existant sur et préciser les enjeux et les besoins spécifiques ;
  - renforcer les articulations et complémentarités entre acteurs, et entre les territoires ;
- **Enjeux de politiques publiques**
  - ajuster les dispositifs antérieurs des régions et les politiques de soutien à l'échelle régionale ;
  - impliquer l'ensemble des collectivités (communes, agglomérations, départements...) sur des politiques adaptées à chaque territoire ;
  - inscrire le développement des musiques actuelles dans les cadres de politiques publiques (à décrypter) : loi LCAP, loi Notre, loi ESS... conventions CNV...
- **Enjeux sectoriels**
  - outiller les acteurs par une meilleure connaissance des enjeux et besoins du secteur et des territoires en termes de musiques actuelles
  - contribuer à la structuration territoriale de la filière

## 2. Tour de présentation

Un tour de table de présentation permet aux participants de détailler leurs activités et territoires d'implantation (cf. annexe).

## 3. Le processus concertation territoriale

Les participants sont invités à témoigner de leur perception du processus de concertation territoriale qui s'amorce.

La première question interroge l'articulation entre RMAN (réseau d'acteurs) et le FAR (agence régionale). Si chacun coordonnait un dispositif d'aide aux groupes, les fonctions, les moyens et les gouvernances sont bien différents. La fusion des Régions élargit les périmètres d'interventions.

Le FAR est financé par la Région, l'Etat et certains territoires Bas-Normands pour des missions de Pôle Ressource (a travaillé avec le CEM pour récupération des bases de données), d'édition d'une gazette d'information sur le secteur. Il accueille les porteurs de projets (rendez-vous ICE - Info Conseil Expertise) et coordonne le dispositif d'aide aux groupes et aux acteurs en cours de refonte. Le FAR participe régulièrement aux jury des Tremplins. Il travaille au développement des pratiques et des publics en soutenant l'action culturel en lien avec la région et acteurs sur les parcours (dispositif regard). C'est aussi un pôle formation. Le FAR est en quelque sorte un Pôle Musique (de plus en plus investi sur les MA) avec une structuration assez institutionnelle. L'enjeu du FAR est de s'articuler avec RMAN et dans une logique de complémentarité.

Pour les participants, le FAR assurait des missions importantes d'orientation, de ressource (fonction retirée des SMAC).

La démarche de concertation territoriale est jugée très intéressante (ne serait-ce que pour l'interconnaissance et l'échange). Les participants soulignent la nécessité de solliciter les acteurs qui n'ont pas répondu ou qui n'ont pas encore été identifiés. Dans quelle mesure la visibilité des petites et moyennes structures peut être améliorée ? Comment on peut se faire connaître à l'échelle de la grande région Normandie ? L'intérêt d'une communication et mise en réseau adaptée est exprimé.

Les périmètres territoriaux de concertation pourront être ajustés après la première phase. Faut-il distinguer Caen Agglo du reste du département ?

#### 4. Le diagnostic

Les participants sont invités à témoigner de leur perception du diagnostic filière MA réalisé par le FAR :

- Ils ne sont pas étonnés par le contenu du diagnostic, sans surprise, si ce n'est par la confirmation de la forte concentration des acteurs sur l'agglomération de Caen.
- Les cartographies sont de bons outils pour découvrir la région, identifier ses acteurs, et se représenter le territoire. Une mise en ligne des cartes est prévue dans ces prochaines semaines. Elles pourront être mises à jour d'ici la fin de l'année (avant la restitution régionale).
- La CRESS pourrait être sollicitée pour contribuer à ce travail, à l'appui de leur observatoire. Une convention de partenariat avec le CNCRESS (Conseil National des CRESS), Opale (le CRDLA Culture) et l'UFISC existe et peut servir de point d'appui pour l'implication de la CRESS.

Sébastien précise que l'État des lieux a été réalisé par le FAR. L'identification des acteurs s'est faite sur la base d'annuaires qui n'étaient pas totalement à jour, expliquant ainsi certaines carences à corriger.

Par ailleurs, l'outil Gimic qui a servi au recueil de données est construit pour servir une « observation participative et partagée » (cf. principes et méthodologie de l'OPP élaboré par la Fédélima – <http://www.fedelima.org/article59.html>).

Des participants sont prêts à faire remonter des informations à RMAN pour compléter l'identification des acteurs. Marina propose l'élaboration d'un document partagé en ligne qui sera mis en regard du FAR.

#### 5. Qualifier le territoire

Le Calvados est marqué par la concentration sur Caen, entouré d'une zone péri-urbaine, des villes moyennes (Bayeux, Lisieux, Vire, Trouville-Deauville-Honfleur, Cabourg), puis un territoire rural. Les territoires ruraux se disent « aspirés par les grandes villes ». L'histoire et la géologie marquent l'urbanisation du département avec des villes très axées sur le tourisme (sur la côte) ou reconstruites après la guerre.

Sans tourisme maritime l'été, l'attractivité des festivals (qui font le poids économique des MA), l'activité balnéaire et le patrimoine religieux (Lisieux notamment), il y aurait beaucoup moins d'acteurs dans le Calvados. Les activités rurales sont principalement laitières, agricoles et d'élevage (courses hippiques – Deauville). A noter l'impact non négligeable des jeux de casino pour les recettes des collectivités. Enfin, le ferry met l'Angleterre à 6 heures du département.

L'activité culturelle est saisonnière, avec une forte concentration l'été et des difficultés à maintenir des actions tout au long de l'année (avec un manque de « publics »). En dehors de l'agglomération de Caen, on comptabilise une dizaine de structures dédiées aux MA dont 3 ou 4 liées à un festival sur la côte. On dénombre pratiquement un équipement culturel ou socioculturel dans chaque ville, qui organise 2 ou 3 événements MA par an. Des zones-blanches demeurent comme à

Vire. La réforme des collectivités avec la fusion des intercommunalités crée des inégalités entre certains territoires.

Comme pour toute zone rurale, la mobilité des personnes est compliquée, avec peu de transports en communs excepté vers Paris (Intercités, TER) et quelques Bus verts du département. Les étudiants ont tendance à aller sur Paris (à 2 heures de transport). La population est marquée par un phénomène de paupérisation lié à la crise laitière, qui contraste avec la richesse des zones thermales (et des casinos).

## 6. Les activités de la filière

### Enseignement et transmission

Les musiques actuelles sont assez peu présentes dans le Schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA). On compte 27 écoles dont 6 sous forme associative. Des ateliers MA sont organisés dans les écoles, mais il n'y a pas de classe ou de cursus spécifique. On retrouve les pratiques collectives essentiellement dans les big-bands et les orchestres. On constate en Normandie la faible présence des MA dans les conservatoires, et des cursus « classiques » peu adaptés aux spécificités de ces pratiques.

### Accompagnement des pratiques amateurs

Quelques acteurs sont positionnés sur la transmission (Double Croche / Musikiblokos), on identifie un nombre important de cours privés (indépendants, ou en lien avec les magasins de musique) et peu de pratiques collectives. Des « formations » au live sont organisées à Caen avec des diffusions à Caen et Bayeux.

Des studios de répétition et d'enregistrement sont implantés à Vire, avec la présence d'une personne ressource. Le départ des jeunes pour leurs études (vers Caen notamment où ils trouvent des réponses à leurs besoins en termes de pratiques) entraîne des ruptures dans les parcours des groupes. Le Cargö reçoit beaucoup de demandes de personnes n'habitant pas Caen et qu'il ne peut satisfaire.

Des propositions :

- Développer un réseau départemental formel et moins précaire (sur la ressource, l'orientation des groupes, le conseil...). Cela implique de repérer les acteurs locaux (relais, ressources...) et d'impliquer des acteurs de la formation encore récents (Neuvième Ruche ruche et Deloo, sur la technique et l'artistique)
- Elargir le protocole entre le Cargö et Musique en Plaine sur le territoire départemental visant à montrer aux élèves les spécificités des MA et ouvrirait à de nouvelles pratiques culturelles (donne accès aux lieux, sensibilise aux métiers...)
- Elaborer un plan de formation professionnelle pour les MA (ex. plan de formation avec Neuvième Ruche pour présenter la MAO aux enseignants)

### Valorisation des pratiques

Les MA sont diffusées à de nombreuses occasions : concerts l'été, scènes ouvertes, live session, nombreux tremplins... Ce n'est jamais assez, et le constat d'une diminution des possibilités de présenter des groupes amateur est partagé (réduction des café concerts pour contraintes liées au bruit à Lisieux et Honfleur par exemple).

### La Diffusion

Le Calvados a de nombreux festivals l'été, sur la côte. Il est doté de 2 SMAC, toute deux situées à Caen. La programmation sur le reste du territoire se fait essentiellement dans des lieux pluridisciplinaires ou polyvalents qui demandent des installations spécifiques pour chaque événement (sur-coûts, problématiques techniques). Cela interroge le projet artistique qui peut être défendu à l'échelle du département.

Le département met fin à ses saisons pluridisciplinaires en milieu rural, une politique de 32 ans qui a fidélisé un public...

Les besoins : un manque récurrent de **lieu de proximité, permanent, de petite jauge**. En dehors de Caen, la diffusion est un vrai problème. Il s'agit de valoriser ce que génère un lieu permanent, même de petite taille, en terme de diffusion, de permanence artistique, d'accompagnement et de valorisation des pratiques, d'action culturelle...)

### Médias

Il existe des radio (notamment étudiantes) qui diffusent des groupes locaux (RCF, TSF, radio 666, Phénix radio campus, Bazarnaom).

## 7. Structuration collective

Les acteurs MA du Calvados ne sont pas structurés en fédération ou réseau au-delà des « petits » festivals qui sont nombreux et à articuler aux événements de grande envergure (Beauregard, Nordik Impact) et qui interrogent l'économie et la diversité au sein de la filière.

## 8. Suite du processus

Un compte-rendu anonymé de la réunion sera soumis à validation avant publication sur le site de RMAN (espace dédié aux concertations regroupant les ressources).

Afin de compléter la cartographie des acteurs, un document partagé sera mis en ligne afin de compléter la liste des structures identifiées.

La prochaine réunion est prévue le mercredi 8 novembre 2017 matin (9h30 à 12h30) à Bayeux. Elle portera sur les activités non abordées, et sur les questions structurelles (emplois, économie, formation et structuration des acteurs).

### **Art Syndicate, Caen – Julien Costé, Responsable**

La SCOP Art Syndicate produit des concerts et propose des services administratifs pour les musiciens.

<http://artsyndicate.fr/>

### **Département du Calvados - Christine Izzo, chargée de mission musique**

Une nouvelle politique culturelle au département a été votée le 22 septembre, l'ODACC association anciennement missionnée par le département sur la culture a été réintégré au département.

Le département subventionne 60 festivals par an.

<https://www.calvados.fr/accueil.html>

### **Le FAR, Caen – Bénédicte Lepennec, chargée de l'accompagnement**

L'agence développe son projet autour de quatre missions que sont la formation, l'accompagnement, la ressource et en transversalité une mission sur le développement des pratiques et des publics.

<https://www.le-far.fr/>

### **Mosaïc, Lisieux - Joris Frochot**

Lieu pluridisciplinaire, maison des associations qui propose des studios de répétition, salle de spectacles (+ scènes ouvertes), activités sportives, culturelles, scolaires et de loisirs, lieux de réunions... Le développement de résidences est en cours.

<https://fr-fr.facebook.com/mosaic.lasalle/>

### **Le DOC, Saint Germain d'Ectot - Fanette Marty Horstmann, administratrice**

Depuis 2008, le projet du DOC se développe sur l'ensemble du pré-bocage normand autour de formes artistiques contemporaines et expérimentales : Programmation, action culturelle, créations, animations locales.

<http://www.le-doc.fr>

### **La Machine à sourds, Trouville – Thierry Valette**

Association composée de bénévoles, organisateur du festival « Le sable, les mouettes et les guitares électriques » (3ème édition) à Trouville (4 mois – avril / mai conférences etc et juin / juillet concerts).

Anciennement implanté à Rouen, la machine à sourds continue d'y organiser le salon du disque et co-organise du festival Rock Mon Fort.

<https://fr-fr.facebook.com/Le-SableLes-Mouettes-et-Les-Guitares-%C3%A9lectriques-372520416273836/>

### **Le Cargö, Caen – Stéphane Bruscolini – responsable répétition**

Salle de concerts labellisée SMAC et festival Nordik Impakt, accompagne des groupes amateurs et pros, collabore avec Musique en Plaine et propose des formations avec Deloo et le FAR. Le Cargö participe à la concertation de Caen.

<http://www.lecargö.fr/>

### **Musikoblokos, Bayeux, Emmanuelle Renouard, professeur de chant**

Association qui existe depuis 15 ans composée de bénévoles, elle propose des cours de musiques actuelles et des studios de répétition aux groupes amateurs. Musikoblokos compte 350 adhérents, 270 élèves et 23 groupes qui répètent dans le lieu.

<http://www.musikoblokos.com/>

Julien Costé – Art Syndicate (Caen)

Christine Izzo – chargée de mission musique Calvados

Nouvelle politique culturelle au département (voté 22 septembre), occasion de faire remonter des besoins. Beaucoup de porteur de projets dans le calvados, beaucoup de festivals... ODAC (asso qui était missionné par le département sur la culture) a été réintégré au département.

60 festivals aidés par an.

Bénédicte, Le Far (Caen)

Mise en œuvre du diagnostic

Joris (Mosaic) – salle de spectacle + locaux de répétitions – maison des association. Pas de budget programmation, développement de résidences, scènes ouvertes.

Fanette – Le Doc – création, orchestre musique expérimentale, animation

Machine à sourds – Thierry Valette (Trouville) , pas de salariés. festival le sable, les mouettes et les guitares électriques à Trouville (4 mois – conférences etc et juin / juillet concerts), salon du disque à Rouen – structure originaire de Rouen, co-organisation du festival du Rock Mon Fort.

Brusco – responsable répétition Cargö, participation à la concertation de Caen, accompagnement des groupes amateurs et pros, collabore avec Musique en Plaine et formation avec Deloo et le FAR.

Accueil de groupes venant de tout le Calvados au Cargö, département actif, avec beaucoup de musiciens, attractivité culturelle. Synergie sur la presqu'iles de Caen.

Emmanuelle Renouard, Musikoblokos – 15 ans – cours, répétition de groupes amateurs, professeur de chant. Asso de bénévole, pas de soutien de la ville de Bayeux. 350 adhérents. 270 élèves. 23 groupes répètent dans le lieu.